

# ÉZANVILLE

Le journal de votre commune

# infos

N° 79  
DÉCEMBRE 2013

Jusqu'au 15 décembre

## THÉÂTRE



La compagnie de l'Union Familiale présente une comédie intitulée « Quand épousez-vous ma femme ? » au théâtre de l'Union Familiale, 9 rue des écoles. En décembre : le vendredi 13 à 20 h 30, le samedi 7 à 20 h 30 et les dimanches 1<sup>er</sup>, 8 et 15 à 15 h. Adultes : 10 €, jeunes : 6 €. Réservation au 01 39 91 02 49 du mercredi au vendredi de 14 h à 18 heures <http://theatre.uf.free.fr>

7 et 8 décembre

## SALON DU TERROIR

La ville d'Ezanville accueille le Lions Clubs International à l'occasion de son 10<sup>e</sup> Salon des Vins et Produits du Terroir au complexe de la Prairie. Cette manifestation a pour but de financer les œuvres et actions sociales du Lions Club d'Ezanville-Ecouen. Animations et restaurations sur Place. Samedi de 10 h à 19 h et Dimanche de 10 h à 18 h.

7 et 8 décembre

## MARCHÉ DE NOËL DE LOISIRS ET CULTURE

Loisirs et Culture organise un marché de Noël avec de nombreux stands de créations artisanales de 10 h à 18 h au Complexe de la Prairie.



13 décembre

## CONCERT DE NOËL

Les professeurs et les élèves du Conservatoire de Musique d'Ezanville ont le plaisir de vous présenter leur concert de fin d'année à 19 h au Complexe de la Prairie. Entrée libre.

## Marché de Noël : les chalets investissent la place de la mairie !

Pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, la Ville et l'association des commerçants d'Ezanville (ADEC'E) organisent un marché de Noël traditionnel les 13, 14 et 15 décembre prochains.

Cette année, le marché se développe avec 14 chalets mis à disposition par la Ville. Des chalets de « cadeaux artisanaux » qui proposeront des bijoux, des broderies, des doudous et des objets décoratifs, ainsi que des chalets de « douceurs » pour les gourmands, avec la vente de bonbons, de crêpes, de chocolats, de vin chaud, ou encore des huîtres.

En complément de l'ambiance musicale diffusée en permanence, de nombreuses animations viendront divertir les petits comme les grands. Au programme de ce week-end festif, un magicien professionnel, un sculpteur de ballons et une maquilleuse pour enfants. Côté musique, les élèves du Conservatoire d'Ezanville et les musiciens des hands chimes de Villiers-le-bel joueront des airs de Noël. Les écoles de la Ville ainsi que le service Jeunesse seront également de la partie et présenteront un petit spectacle.



N'hésitez pas à nous rejoindre pour partager des moments chaleureux ! Un vin chaud ou un chocolat chaud seront offerts par la Ville vendredi 13 décembre au soir.

*La municipalité vous souhaite  
de joyeuses fêtes de fin d'année*

## Ézanvilloises, Ézanvillois, Chers amis,

Dans mon éditto du mois d'octobre, je parlais des difficultés de la Ville à faire face aux dépenses nouvelles et de la diminution des recettes et je prenais l'exemple de la modification des rythmes scolaires. J'expliquais que pour les financer, il y avait deux solutions: faire payer les Ézanvillois ou faire payer les parents. Je conclusais: « il faudra que le Conseil Municipal, opposition comprise, donne un avis sur ce choix difficile ». Or, dans la tribune de l'opposition du mois de novembre, je lis « on sait que le Maire opte pour des ateliers payants ». Première nouvelle! J'ai déjà écrit plusieurs fois que l'opposition ne savait pas compter, je constate qu'ils ne savent pas lire non plus. Je vous encourage à lire la totalité de leur tribune dans laquelle ils défendent d'une façon doctrinaire et systématique tout ce que le gouvernement propose. Et là en particulier, ce qui créé en ce moment une levée de boucliers dans la France entière, chez les parents d'élèves, les enseignants et chez les élus de toutes tendances politiques. Il suffit de regarder les informations à la télévision. Donc je constate que l'opposition est également aveugle...

Plus sérieusement, concernant la collecte des encombrants, je tenais à vous informer qu'après un an d'expérimentation, les Maires d'Écouen, Domont et moi-même, avons décidé de revenir à la solution précédente. Cette collecte redevint systématique, selon un calendrier qui vous est distribué conjointement à cette revue. Ce retour en arrière est la conséquence de nombreuses réclamations et d'une certaine indiscipline. Il est dommage que les économies qui pouvaient être faites, notamment au niveau de la taxe d'ordures ménagères, ne le soient plus.

À l'approche de la fin de l'année je tiens à vous souhaiter d'excellentes fêtes. J'espère que comme moi vous profiterez de cette période pour resserrer les liens familiaux. Nous avons tous des problèmes, surtout en ce moment, essayez, en cette fin d'année, de penser à ceux qui sont les plus défavorisés et réfléchissez à ce que vous aussi pouvez faire.



**Alain BOURGEOIS,**  
Maire d'Ézanville

**Ézanville Infos**  
mensuel d'informations municipales  
Hôtel de Ville : 01 39 35 44 80

- Directeur de la publication : Alain Bourgeois
- Rédaction : Ève Pavesi
- Conception/Réalisation : Agence RDVA - 01 34 12 99 00
- Impression : STIP - 01 39 91 91 73
- Dépôt légal : à parution

## Viabilité hivernale : les services de la Ville mobilisés pour offrir des conditions de circulation optimales aux habitants

*En période hivernale, les services techniques de la Ville d'Ézanville se relayent jour et nuit pour permettre aux Ézanvillois de se déplacer dans les meilleures conditions possibles.*

La période de viabilité hivernale s'étend en général du 15 novembre au 15 mars. Pendant cette période, les agents de la Ville peuvent intervenir 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 en cas d'alerte météo pour effectuer un pré-salage ou un salage des voies communales. Ils interviennent également sur la route départementale traversant la Commune afin de faire gagner du temps aux riverains ainsi que sur les trottoirs du centre ville, les abords des commerces, des services et des équipements publics.



### Des moyens techniques adaptés

#### > 1 saleuse/déblayeuse automatique

Ce camion poids lourd est équipé d'une saleuse automatique permettant un salage uniforme et maîtrisé. Les 26 kilomètres de voies communales nécessitent deux tours de saleuse (hors rues impraticables\*), cela représente environ 4 h par tournée. Ce véhicule est également doté d'une lame chasse-neige qui s'adapte à la largeur des voies.

#### > 2 camions-bennes

Le salage des cours d'écoles est assuré par les équipes de renfort à l'aide des deux camions-bennes. Le sel en sac est préalablement disposé dans les coffres de stockage dans chaque groupe scolaire ainsi qu'au cimetière et à la Résidence des Personnes Agées « Les Cèdres ».

#### > 4 épandeurs manuels rotatifs

Les agents munis d'épandeurs manuels rotatifs, après avoir raclé la neige et la glace à l'aide des pelles, répandent le sel sec sur les itinéraires piétons des abords des écoles. Ces allées seront entretenues dans la journée suivant les besoins.

Les autres agents sont affectés à la mise en sécurité des abords des bâtiments publics et parcs et jardins ainsi que des voies ne pouvant être traitées par la saleuse automatique\* (voir encadré ci-contre).



## Les chiffres

26 km de voirie communale

17 agents mobilisés

30 tonnes de sel en stock

1,5 tonne de fondants routiers

## Une organisation bien rodée

En hiver, le service voirie des services techniques assure une surveillance toute particulière du réseau routier communal. L'abonnement aux bulletins météorologiques de Météo France permet de recevoir les alertes 2/3 heures l'avance et de prévoir les actions.

Dès que les conditions climatiques le nécessitent, un pré-salage préventif des axes principaux est effectué en cas de gel annoncé. Ensuite, le salage s'opère le plus régulièrement possible selon l'évolution de la météo. Toutes ces actions sont enregistrées sur le document de suivi des opérations indiquant notamment les horaires, les quantités et les problèmes rencontrés.

Tout le personnel des services techniques est mobilisé dès 6h30 afin de mettre en œuvre le plan d'action complémentaire et indispensable pour permettre une praticabilité minimum du domaine public.

La nuit et les jours fériés, des équipes d'astreinte se relayent jour et nuit pour conduire l'engin de salage. Les équipes de nuit sont constituées de deux chauffeurs poids lourd ce qui permet un travail sans discontinuer durant la nuit.



## Evitez les stationnements gênants !

Le travail des conducteurs de saleuse est souvent perturbé par le stationnement gênant de véhicules. Afin de pouvoir traiter un maximum de rues, nous vous remercions de bien vouloir ne pas stationner :

> dans les angles de rues à 90° :

- rue Botha
- rue du Chemin Vert

> dans les rues étroites du quartier de la Justice :

- allée Renoir
- allée Manet
- allée Picasso



## \*RUES INACCESSIBLES POUR LE VÉHICULE DE SALAGE

Certaines rues en pentes ainsi que toutes les impasses ne permettent pas le passage de la saleuse. Il s'agit des rues suivantes :

- rue Eugène Delacroix
- allée de la Beauce
- allée du Berry
- allée de Provence
- allée du Rousillon
- descente de la rue Villebois Mareuil
- rue de l'Étang
- chemin des Marais
- rue de la Fontaine de Jouvence
- rue des Ouches
- rue Victor Hugo
- rue Cha-teaubriand
- allée de l'Euro
- passage des Fleurs

**Ces rues sont prises en charge manuellement à partir de 6h30 du matin par les équipes de renfort, après les sites publics prioritaires.**

## Devoir citoyen

**Il y a de la neige sur mon trottoir, est-ce que je dois déneiger ?**

L'arrêté du maire daté du 8 janvier 2009 précise les obligations des riverains en matière de déneigement des pas de portes et trottoirs. Les propriétaires d'immeuble, propriétaires de pavillon, syndicats de copropriétaires peuvent voir leur responsabilité civile et même pénale engagée lorsqu'un piéton se blesse en glissant sur le trottoir gelé devant l'immeuble. Il suffit simplement de laisser un espace déblayé et rendu non glissant suffisant pour permettre le passage des piétons.

**Les Ezanvillois peuvent également se présenter au Centre Technique Communal, 6 rue de la Libération, afin de retirer du sel en quantité raisonnable (10 kg).** Une fois la neige évacuée, quelques grammes de sel au m<sup>2</sup> (5 à 20 gr) sont nécessaires pour un traitement efficace. Un seau de sel suffit largement pour un hiver.

En cas d'intempéries, il est conseillé de différer, si possible, ses déplacements. Si malgré tout vous devez utiliser votre véhicule personnel, empruntez prioritairement les axes dégagés, laissez le passage aux engins de salage et soyez encore plus vigilant aux distances de sécurité.



# Et si on passait un Noël éco responsable ?

Chaque année, le lendemain de Noël est un des jours les plus chargés pour la collecte des déchets. Le SIGIDURS, à qui la Ville a délégué la gestion des déchets, vous propose quelques conseils simples pour limiter vos déchets de Noël.



## ➤ OPTEZ POUR DES CADEAUX DÉMATÉRIALISÉS...

Les cadeaux dématérialisés sont de plus en plus tendance (chèques cadeaux, invitation à un spectacle, musique, film ou livre téléchargés légalement). Vous pourrez faire plaisir à vos proches, sans générer de déchets.



## ➤ ... ET DES EMBALLAGES FAITS MAISON

Vous n'avez pas encore emballé votre cadeau. Voilà une bonne raison de montrer votre créativité en utilisant du papier journal, du papier kraft (notamment pour les gros cadeaux) ou des chutes de tissu, des boîtes en carton... qui sont des emballages originaux et réutilisables. Si, malgré tout, vous souhaitez un paquet cadeau plus traditionnel, pour préserver la surprise :

- > renoncez aux papiers métallisés, pailletés ou en matière plastique qui ne sont pas recyclables ;
- > achetez du papier cadeau en papier recyclé ;
- > réutilisez le papier cadeau plusieurs fois ou pour d'autres usages (couvertures de livres...).



## UNE FOIS LA FÊTE TERMINÉE, N'OUBLIEZ PAS DE TRIER !

Saviez-vous que les vélos, le papier cadeau ou encore le rembourrage des ours en peluche sont souvent fabriqués à partir d'emballages ménagers recyclés ? C'est pour cette raison qu'il faut trier, même pendant les fêtes de fin d'années :

- les bouteilles en verre (champagne, vin, ...) qui sont d'ailleurs constituées à 75% de verre recyclé, et qui se recyclent à l'infini ;
- les emballages en acier (boîtes de foie gras, canettes, ...) qui se recyclent aussi à l'infini ;
- les emballages en carton (emballages de jouets, boîtes de chocolat, briques de jus de fruit, ...) qui se recyclent jusqu'à 7 fois ;
- les emballages en plastique et les protections en polystyrène.

C'est également l'occasion de vous rendre à la déchèterie voisine pour déposer dans la benne à végétaux le sapin que vous n'aurez pas pu replanter, sans oublier le conteneur à verre pour les bouteilles, pots et bocaux, ou la benne à cartons pour vos cartons.

Pour le surplus ou le vieil objet que vient de remplacer un magnifique cadeau, il ne faut pas oublier les associations caritatives qui réutiliseront certains objets dont vous voulez vous débarrasser.

Lorsque l'on possède un jardin : le composteur peut accueillir quelques épluchures supplémentaires et si l'on n'en a pas, pourquoi ne pas démarrer la pratique du compostage ? C'est autant de déchets en moins dans sa poubelle.

### RÉDUISEZ LA QUANTITÉ DE PRODUITS JETABLES

Pendant les fêtes, le temps est limité et nous préférons souvent utiliser du matériel de table jetable. Pourquoi ne pas envisager des nappes, serviettes et vaisselle traditionnelles ? C'est joli et réutilisable. Une vaisselle jetable c'est pratique mais c'est aussi plus de déchets !

**Pour toute demande, les ambassadeurs du tri du SIGIDURS sont à votre disposition du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h :**

**▶ N° Vert 0 800 735 736**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

### AU REVOIR MON BEAU SAPIN...

Comme chaque année après les fêtes, le SIGIDURS procédera à la collecte des sapins de Noël le lundi 13 janvier 2014.

Merci à chaque résident de présenter son sapin sur le trottoir la veille au soir de la collecte.

**Bonnes fêtes de fin d'année à tous !**



## L'église en travaux

Les travaux, entrepris début novembre et qui devraient se terminer avant les fêtes de Noël, sont destinés à stabiliser et mettre en sécurité l'édifice notamment dans sa partie classée.

Afin de soutenir les voûtes du chœur d'abside, des étais et des platelages ont été posés le long des piliers existants et des arcs en ogive. Des témoins et des jauges ont également été posés pour surveiller les évolutions du bâtiment. À l'extérieur des filets ont été installés afin d'éviter la chute des tuiles rendues poreuses et cassantes sur le pourtour de l'édifice.

Le chœur de l'église sera à terme interdit au public, les offices se dérouleront dans la partie récente de l'édifice. Toutefois l'accès à l'autel historique et à la chapelle resteront possibles.

Durant cette période, l'entreprise retenue, spécialiste de ce genre d'édifice et possédant la qualification Monuments Historiques, adaptera ses actions suivant les offices et les enterrements.

Le coût des travaux conservatoires est de 51 428 €, une subvention de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) a été obtenue pour un montant de 17 200 €. Ces travaux sont réalisés en vue de la conservation de l'édifice dans l'attente de la restauration définitive.



## Des légumes bios, locaux et solidaires !

Participer à une démarche citoyenne tout en faisant son plein de légumes frais? C'est possible en adhérant à l'association Plaine de Vie. Située à Ezanville, Plaine de Vie propose chaque semaine à ses adhérents un panier de légumes biologiques récoltés sur ses terrains d'Ezanville, Saint-Brice-sous-Forêt et Domont. Il

existe deux tailles de panier: le panier de base (34 € / mois) et le panier familial (51,50 € / mois). À travers l'abonnement aux paniers, chaque adhérent contribue également au projet social de l'association: donner du travail à des personnes en difficulté ou éloignées de l'emploi et les accompagner dans leur projet personnel et professionnel.

Pour connaître les modalités d'adhésion, contactez-nous au 01 39 35 27 36, visitez notre site internet [www.plainedevie.org](http://www.plainedevie.org) ou venez nous rencontrer lors de notre marché de Noël !



## Marché de Noël

L'association Plaine de Vie organise un marché de Noël le jeudi 5 décembre de 16 h à 19 h dans ses locaux 42 rue du Chemin Vert à Ezanville. Au programme: ventes de produits artisanaux, biologiques (pain, fromage de chèvre...) ou issus du commerce équitable.

## Tribune du groupe majoritaire

En raison de la période pré-électorale et des règles imposées par la loi, nous, la majorité du Conseil municipal, avons décidé de suspendre la publication de notre tribune politique.

### La Majorité du conseil municipal

## Tribune de l'opposition

### Les fêtes de fin d'année : un moment à partager, un moment de solidarité

Les fêtes de fin d'année sont l'occasion de partager des moments de bonheur en famille ou entre amis. Pourtant, pour beaucoup de familles à Ezanville, trouver de l'argent pour offrir un cadeau à leurs enfants sera difficile et de nombreuses personnes resteront seules cette année encore.

C'est aussi le moment où l'on prend davantage conscience des inégalités et où l'on peut agir individuellement, autour de soi, par un geste simple, chacun selon ses moyens, pour une attention particulière (don, cadeau, repas, moment partagé...).

Mais c'est aussi le moment de réfléchir à des actions collectives et durables pour que s'exprime la solidarité envers les plus vulnérables (personnes âgées, handicapées, isolées, ou familles en situation de précarité sociale). Des solutions existent. Remettre l'humain au cœur de l'action publique, c'est ce que nous souhaitons faire pour Ezanville car favoriser les mécanismes de solidarité, c'est aussi de la responsabilité des élus.

La solidarité, c'est bien sûr une juste répartition de l'impôt, au service de tous. C'est surtout mettre en place une politique qui lutte contre l'isolement avec des lieux de convivialité et d'échanges, qui lutte contre la précarité sociale en accompagnant durablement les personnes en situation de vulnérabilité, qui met en place des actions pérennes intergénérationnelles, qui aide au maintien des petits commerces de proximité... sans oublier bien sûr des actions en direction des enfants et des familles pour cette période de fêtes.

Joyeuses fêtes de fin d'année à tous.

### Une Énergie nouvelle pour Ezanville

## 5 novembre Fête des anniversaires à la RPA



## 11 novembre Cérémonie du souvenir



## Courant novembre Réfection des trottoirs dans plusieurs quartiers



# Carnet

### Octobre

#### Naissances

Audrey Antonio, Jules Chesneau, Naëlle Deuez, Lyronn Duc, Tanya Fortune, Mohamed Meite, Shayna Mhenna, Yanis Mhenna, Shérine Morvilliers, Ilian Nedjar, Lucie Portela Barbé, Louis Yalop

#### Mariages

Laetitia Aucher et David Burton

#### Décès

Amina Kante, Fabienne Badler,

Jacques Lefort

### Novembre

#### Naissances

Anna Darras, Alban Gestin, Selma Mouzaoui

#### Mariages

Sylvie Robinet et Franck Mansart

#### Décès

Camille Mouquet

# En bref...

## • Exposition à la Maison de l'Enfance

Une exposition ludique sur les sciences et la technologie se tiendra du 16 au 27 décembre dans le hall de l'accueil de la Maison de l'Enfance. Destinée principalement aux enfants de 6 à 10 ans, celle-ci est proposée à tous les Ezanillois aux horaires d'ouverture de la structure. Entrée libre.

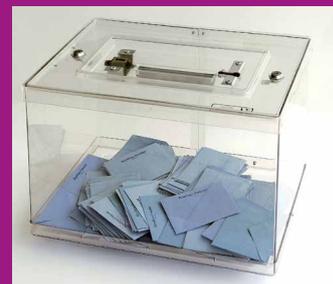


## • La Ville se dote de 2 panneaux électroniques

Afin de répondre à des besoins d'information nécessitant une réactivité de plus en plus importante, la Ville d'Ezanville se dote de deux panneaux électroniques qui sont situés Place de la Mairie et Place de la Gare. Ces panneaux ont pour but d'informer les habitants sur la vie municipale et associative ezanilloise en diffusant des messages courts. Un article dans la prochaine revue présentera ces nouveaux équipements ainsi que les modalités d'utilisation.

## • Inscriptions sur les listes électorales

Pensez à vous inscrire avant le 31 décembre 2013 muni de votre carte nationale d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile récent. Vous pouvez également télécharger l'imprimé sur le site de la ville [www.ezanville.fr](http://www.ezanville.fr) et nous le retourner avec les pièces justificatives. Si vous avez changé d'adresse dans Ezanville, pensez également à le signaler au service Élection qui se tient à votre disposition pour tous renseignements complémentaires au 01 39 35 44 80



## • Étrennes : gare aux escroqueries

En cette période de fin d'année, les services du SIGIDURS ont déjà réceptionné de nombreuses réclamations relatives à la présence de faux rippeurs. Ces derniers se présentent sous le nom de VEOLIA, SEPUR et même du SIGIDURS sur l'ensemble des communes ayant transféré leur compétence collecte. Nous vous recommandons la plus grande vigilance à ce sujet.

Nous vous informons également que les agents du SIGIDURS ne sont pas autorisés à vendre des calendriers ni demander des étrennes. Le calendrier des collectes est gratuit et vous est distribué avec la présente revue municipale.

Pour toute question complémentaire, le Service Collecte reste disponible au 0800.735.736 de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

## • Fermeture de la librairie du centre-ville

Nous avons le regret de vous informer de la fermeture de la librairie l'Écritoire, située au 33 bis Grande rue. Cet établissement existait depuis des décennies à Ezanville. Le manque de clients et la concurrence des centres commerciaux ont eu raison des efforts de Mme Fronteau, la propriétaire, pour maintenir ce petit commerce de proximité.

## • Don du sang : Merci !

L'Établissement Français du Sang (EFS) vous informe que 68 volontaires se sont présentés à la collecte de sang du 5 novembre dernier. Merci pour votre geste généreux qui permet chaque année de soigner 1 million de malades.

Nous vous attendons encore plus nombreux à la prochaine collecte.

## • Plan Grand Froid

Chaque année des centaines de personnes sont victimes de pathologies provoquées par le froid. Il faut redoubler de vigilance en se protégeant personnellement et en veillant sur les personnes fragiles (personnes âgées, enfants, personnes précaires ou sans domicile). Si vous repérez une personne en difficulté, un numéro vert à est à votre disposition 24 h/24 et 7 J/7, le 115.

Vous pouvez aussi contacter le Centre Communal d'Action Social d'Ezanville (CCAS) au 01 39 35 44 95/97 ou au 06 07 29 34 14 (astreinte).

